Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 16/12/2021 à 21h10 Réference de l'AR : 008-210802971-20211130-DCM2021\_052-DE

### République Française

\*\*\*\*

# Département des Ardennes

Nombre de Membres						
Membres en exercice	Présents	Votants				
15	12	12 + 2 pouvoirs				

Date de convocation 23 novembre 2021

#### **DELIBERATION**

# CONSEIL MUNICIPAL Commune de Novy-Chevrières

\*\*\*\*

## SEANCE DU 30 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le trente novembre à vingt heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Yves BEGUIN**, maire.

<u>Présents</u>: BEGUIN Yves, DOMMELIER Benoit, LAMBOT Jean-Pierre, LE PEUC'H Kévin, LEDOUBLE Jérôme, LOZINGOT Sylvie, LUDINART Michel, MALVY Noëlle, PARAPEL Patricia, SIMON Christine, STEVENIN Bernard, VIOLET Odette.

Absents: ENGLERT Marine.

Représentés: LE PEUC'H Régis par LE PEUC'H Kévin, PONCET Frédéric par VIOLET Odette.

Monsieur LEDOUBLE Jérôme a été nommé secrétaire de séance.

Objet: DECISION MODIFICATIVE N°9: AJOUT CREDIT POUR INSTALLATION D'UN VIDEOPROJECTEUR DANS LA SALLE DU CONSEIL ET ACHAT DE MATERIELS INFORMATIQUE (TABLETTE GRAPHIQUE, ORDINATEUR PORTABLE et LOGICIEL):

N° de délibération : DCM2021 052

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
12	14	11	1	2	0

Exposé: Le 10 juin 2021 et le 10 septembre 2021, le Conseil Municipal a décidé d'acheter, chez INFORMATIQ'DISCOUNT de Sault-Les-Rethel (08), et de faire poser, pour la salle du conseil, un vidéo-projecteur à focale courte (INFOCUS GENESIS IN116BBST - projecteur DLP − courte focale − portable − 3D) pour une somme prévisionnelle de 1 461,64 € HT (soit 1 753,96 € TTC). Pour utiliser le vidéoprojecteur de la salle du conseil, Monsieur le Maire présente un devis complémentaire de 699,98 € HT (soit 839,98 €) pour les achats de matériels informatiques suivants se décomposant ainsi:

- une tablette graphique (Wacom Intuos S Black) : pour 74,99 € HT soit 89,99 € TTC,
- un ordinateur portable HP 255 G7 (Ryzen 3 3200/8 Go/256Go SSD/15,6' /W10H)): pour 499,99 € HT soit 599,99 € TTC.
- un logiciel Microsoft OFFICE PRO + 2019 : pour 125,00 € HT soit 150,00 € TTC.

## Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à la majorité, décide :

- d'acheter une tablette graphique, un ordinateur portable et un logciciel Microsoft
   OFFICE PRO + 2019 pour une somme prévisionnelle de 699,98 € HT (soit 839,98 €).
- autorise Monsieur le Maire à signer le devis,
- de prendre la décision modificative n° 9 comme suit :

Désignation	DEPENSES		RECETTES	
Investissement				
D 2183-210 : ACHAT D'UN PROJECTEUR POUR SALLE DU CONSEIL	0.00 €	+ 1 8200.00 €	0.00 €	0.00 €
D 2188-206 : ACHAT DE PANNEAUX DE BASKET POUR TERRAIN DE TENNIS	- 1 720.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D 2188-209 : ACHAT DE DEUX BUTS MULTISPORTS POUR TERRAIN DE TENNIS	- 100.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total investissement	- 1 820.00 €	+ 1 820.00 €	0.00 €	0.00 €
Total GENERAL	0.00 €		0.00 €	

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour extrait conforme : Yves BEGUIN, maire

Ata

YVES BEGUIN 2021.12.16 20:57:21 +0100 Ref:20211216\_181602\_1-1-O Signature numérique le Maire

Yves BEGUIN